



## ATTESTATION DE CONFINEMENT DES RISQUES BIOLOGIQUES

Obligatoire pour toutes les demandes concernant des recherches impliquant l'utilisation de matériel à risques biologiques nécessitant un confinement, telles que :

- La manipulation de molécules d'ADN produites par recombinaison;
- La manipulation d'organismes (bactéries, mycètes, virus, parasites, etc.) ou de leurs toxines ou des matières contenant ou susceptibles de contenir ces organismes (exemples : cultures cellulaires, tissus, spécimens de diagnostic, sang et ses composantes) dont il a été démontré ou qu'il y a des motifs de croire qu'ils provoquent la maladie chez l'humain ou l'animal ou qu'ils peuvent nuire à l'environnement.

Titre du projet : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Responsable : \_\_\_\_\_

Établissement : \_\_\_\_\_

Ce projet impliquera le **transfert**, l'**importation** et/ou l'**exportation** de pathogènes et/ou de toxines :  **Oui**  **Non**

o La personne qui entend exercer l'une de ces activités réglementées avise, au préalable, l'[agent de la sécurité biologique](#), des **formulaires doivent être complétés**.

o Si vous avez déjà en votre possession des pathogènes et/ou des toxines, assurez-vous de ne pas contrevenir aux conditions inscrites sur les documents de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et/ou de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

### DÉCLARATION

Le Comité universitaire de gestion des risques biologiques de l'Université Laval a étudié la demande de financement de la recherche proposée et a convenu que la recherche respectera le niveau de confinement \_\_\_\_\_ conformément aux

o « Norme canadienne sur la biosécurité », ASPC

o « Normes relatives au confinement des installations manipulant des phytoravageurs », ACIA

o « Normes relatives au confinement des installations manipulant des agents pathogènes d'animaux aquatiques », ACIA

\_\_\_\_\_  
Signature du responsable du projet

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du délégué de l'établissement en matière  
de recherche comportant des risques biologiques

\_\_\_\_\_  
Date

**IMPORTANT : Toutes les personnes impliquées dans la manipulation de matériel à risques biologiques de ce projet doivent obligatoirement suivre la formation « Biosécurité en laboratoire ». Prière de vous inscrire à cette adresse :**

<https://www.ssp.ulaval.ca/matieres-dangereuses/risques-biologiques/formations-biosecurite/>

Remarque

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_